

Budget du Québec 2011 : Le Fonds de solidarité FTQ investit 57 millions \$ pour la relève entrepreneuriale et les entreprises du secteur culturel

Montréal, le 17 mars 2011 - Dans le cadre du budget du Québec déposé aujourd'hui, le Fonds de solidarité FTQ s'est engagé à investir 50 millions \$ pour la création de deux nouveaux fonds d'investissement, l'un dédié aux entreprises du secteur culturel et l'autre à la relève entrepreneuriale au Québec. Le Fonds Relève Québec bénéficiera d'un investissement de 10 millions \$ et le Fonds Capital Culture Québec d'un investissement de 40 millions \$. Dans cette foulée, le Fonds de solidarité FTQ a également confirmé un réinvestissement de 6,7 millions \$ dans le Fonds d'investissement de la culture et des communications s.e.c. « FICC ».

40 millions \$ du Fonds de solidarité FTQ dédiés aux entreprises du secteur culturel

Déjà présent dans le secteur culturel et récréotouristique depuis ses débuts, avec près de 300 millions \$ d'investissements, le Fonds de solidarité FTQ poursuit son engagement en consacrant 40 millions \$ dans le nouveau Fonds Capital Culture Québec, créé en collaboration avec le gouvernement du Québec qui pour sa part investit 60 millions \$. Les secteurs visés par ce nouveau fonds sont ceux de la production de spectacles, de l'édition de livres, de la production télévisuelle et cinématographique ainsi que des productions multiplateformes et de l'enregistrement sonore.

Ce fonds, capitalisé à 100 millions \$, aura pour objectif de financer des projets d'entreprises québécoises d'envergure, à fort potentiel de rendement, visant les marchés internationaux. « Depuis longtemps, plusieurs artistes du Québec se démarquent brillamment à travers le monde et nous voulons miser sur cette force et cette aptitude à la créativité pour favoriser encore davantage l'éclosion de talents québécois à l'international dans le secteur de la culture et du divertissement. Avec ce nouvel outil financier, nous contribuons à faciliter l'atteinte de cet objectif. C'est pourquoi les projets à fortes retombées économiques au Québec, comme la production de spectacles québécois à l'étranger, sont principalement visés par ce nouveau fonds », a soutenu Yvon Bolduc, président-directeur général du Fonds de solidarité FTQ.

7 millions \$ pour le FICC du Fonds de solidarité FTQ et de l'Union des artistes

Le Fonds de solidarité FTQ s'est également engagé à accroître sa participation de 6,7 millions \$ dans le Fonds d'investissement de la culture et des communications, ce qui porte son investissement global à 26,7 millions \$. Cet investissement s'ajoute aux 400 000 \$ consentis au FICC par l'Union des artistes ainsi qu'aux 3,3 millions \$ investis par la Société de développement des entreprises culturelles « SODEC ». Le FICC obtient ainsi des investissements totalisant 10,4 millions \$.

Selon Raymond Legault, président de l'Union des artistes et président du conseil d'administration du FICC « la culture représente une force économique de 13,6 milliards \$, c'est aussi 177 000 emplois directs et indirects. Notre culture rayonne partout à travers le monde et c'est à juste titre que le succès que connaissent nos créateurs et nos interprètes rejaille sur tous les Québécois. La culture a besoin d'investissements, il faut lui donner les moyens d'aller encore plus loin. Je salue le gouvernement et le Fonds de solidarité FTQ pour leur action concrète en investissant dans un secteur qui est au cœur de l'ADN des Québécois. »

10 millions \$ du Fonds de solidarité FTQ dédiés à la relève entrepreneuriale

« Plus que jamais, le Québec est confronté à un enjeu de taille lié à la relève entrepreneuriale et à la pérennité des entreprises. Depuis plus de dix ans, le Fonds de solidarité FTQ consacre beaucoup d'énergie à accompagner et à financer une nouvelle génération de dirigeants », a rappelé M. Bolduc. Avec la participation de son directeur de portefeuille spécialiste en la matière, Gabriel Nadon, le Fonds s'est d'ailleurs lié à « Opération relève Québec 2011 », une vaste campagne d'information et de réseautage qui se déroule dans 13 villes du Québec sous forme d'ateliers-conférences. « Pour continuer à soutenir le développement de notre économie et ce, dans tous les secteurs, il faut favoriser le maintien des places d'affaires ici, au Québec. Le nouveau Fonds Relève Québec constitue ainsi une nouvelle source de capital qui favorisera le transfert du contrôle des PME québécoises aux mains d'acquéreurs québécois. Le Fonds salue cet effort concerté liant à la fois le gouvernement et les principaux acteurs du Québec en capital de risque et de développement », a conclu M. Bolduc.

L'investissement de 10 millions \$ du Fonds de solidarité FTQ dans le nouveau Fonds Relève Québec s'ajoute aux 40 millions \$ provenant d'une part, du gouvernement du Québec (20 millions \$) et d'autre part, de Fondation CSN (10 millions \$) et de Capital régional et coopératif Desjardins (10 millions \$), totalisant des investissements de 50 millions \$. Le Fonds Relève Québec aura pour objectif de financer, sous forme de prêts, les acquéreurs de PME québécoises en complémentarité à l'offre de produits des financiers traditionnels.

À propos du Fonds de solidarité FTQ

Faire tourner l'économie d'ici, grâce au Fonds de solidarité FTQ. Avec un actif net de 7,7 milliards \$ au 30 novembre 2010, ce fonds d'investissement en capital de développement fait appel à l'épargne des Québécoises et des Québécois. Ses investissements, dans tous les secteurs de l'économie, contribuent à la création et au maintien d'emplois dans les entreprises et favorisent le développement des entreprises du Québec. Le Fonds de solidarité FTQ est partenaire, directement ou par l'intermédiaire de l'un des membres de son réseau, dans 2 052 entreprises. Il compte 577 511 actionnaires-propriétaires et participe, seul ou avec d'autres partenaires financiers, à la création, au maintien et à la sauvegarde de 150 133 emplois. Pour en savoir plus, consultez le site www.fondsftq.com.

- 30 -

Renseignements : *le numéro de téléphone ci-dessous est à l'usage exclusif des journalistes et des autres représentants des médias.*

Source : Josée Lagacé
Conseillère principale aux relations de presse et communications
Fonds de solidarité FTQ
Téléphone : 514 850-4835
Cellulaire : 514 707-5180
Courriel : jlagace@fondsftq.com